

LE PUBLICISTE.

NONIDI 19 Thermidor, an VIII.



COLONIES FRANÇAISES.

Extrait d'une lettre de Saint-Marc, île de Saint-Domingue, du 18 floréal an 8.

Vous savez que Roume a épousé une mulâtresse : cette femme fait servir toute son influence sur son mari à relever le parti des hommes de sa couleur dans le département du Nord. Chanlatte & Martial-Besse ont été nommés délégués du gouvernement français, le premier à Santo-Domingo, & le second à Sant-Iago : ce choix paroît déplaire aux Espagnols.

Le général en chef est toujours à Léogane; il a fait beaucoup d'efforts pour décider l'agent à transporter le siège du gouvernement au Port-Républicain, où se trouve la plus grande population européenne : ce dernier s'y est refusé, en alléguant qu'il étoit impolitique de transporter l'administration centrale de la colonie dans une ville où y il avoit un agent de l'Angleterre sous le masque de consul américain. Le général a persisté dans son projet, & l'agent dans son refus : la division est venue au point que Roume faisoit ses préparatifs de départ pour quitter la colonie, lorsqu'on a vu paroître une lettre où le général en chef reprochoit à cet agent ses fautes journalières, qui toutes tendent à retarder les progrès des cultures & du commerce, son obstination à refuser de mettre en possession de leurs habitations, les propriétés les plus recommandables, sur les prétextes les plus frivoles : il lui reproche aussi son penchant à favoriser de préférence les bâtards mulâtres, dont plusieurs ont été mis en possession des biens de leurs soi-disant peres, quoiqu'il eût dû appercevoir, & qu'on lui eût fait remarquer que, par suite de cette mesure les blancs seroient de nouveau assassinés, & leurs biens réclamés par leurs propres assassins, qui se diroient leurs enfans naturels; il lui reproche enfin d'être le protecteur des membres de l'administration qui sont depuis long-tems reconnus pour des fripons. Il finit par lui déclarer qu'il s'oppose à son départ pour la France jusqu'à l'époque où il sera rappelé par le gouvernement, & que provisoirement il donne des ordres pour qu'on se saisisse des dilapidateurs de la fortune publique.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

De Philadelphie, le 10 juin (21 prairial).

Les différences d'opinions politiques & les partis qu'elles ont fait naître deviennent chaque jour plus sensibles. On s'apperçoit déjà de leur influence sur les élections. Il se manifeste ici un troisième parti, celui de Hamilton, qui paroît le plus porté à favoriser les Anglais. Adams penche au contraire pour la paix; mais le parti d'Hamilton a été entièrement éloigné du gouvernement. L'armée dont Hamilton étoit le chef a été réformée par le congrès, malgré l'opposition d'Hamilton. Cette résolution a déterminé le secrétaire de la guerre, Henry, à donner immédiatement sa démission, & le

secrétaire d'état, qui étoit dirigé par Hamilton, l'a reçue aussi, sur son refus de la demander, comme le lui conseilloit Adams.

Les nombreuses arrestations qui ont été faites d'après la loi pour la sédition (*seditton law*) ont fait beaucoup d'ennemis en président : il commence à être moins sévère. Cooper auroit déjà été relâché, s'il n'insistoit pas sur une réparation pour lui & son ami Priesteley. Hollis, journaliste d'Hartfort, continue sa feuille dans sa prison avec la même licence qui l'a fait arrêter. Il a, comme Cooper, fait imprimer son procès, dans lequel on remarque une conduite d'arbitraire de la part des juges. Il avoit écrit sur l'influence pernicieuse des armées permanentes de l'Amérique, & il est à-présent considéré comme martyr de son zèle patriotique. Nous espérons que tous ces démêlés seront favorables aux vrais républicains et nous préserverons de toute influence étrangère.

ITALIE.

De Plaisance, le 21 juillet (2 thermidor).

Voici la lettre que le duc de Parme a écrite au général Guénaud, en apprenant les mesures qu'il a prises pour réprimer les mouvemens séditions qui se sont manifestés dans cette ville.

Copie de la lettre de S. A. R. l'infant duc de Parme, au général Guénaud.

Lohrue, le 16 juillet 1800.

Mon général, j'ai reçu ce matin la lettre que vous m'avez écrite hier; elle ne fait que me confirmer vos sentimens, votre honnêteté, votre cœur, que la conduite que vous aviez tenue m'avoit déjà fait connoître. Vous avez très-bien calculé, & quand je vous ai écrit mon autre lettre, je n'avois pas encore vu votre proclamation; elle m'est ensuite parvenue, & je ne saurois vous exprimer combien j'ai été & je suis pénétré des expressions avec lesquelles elle est conçue & qui manifestent de votre part & de celle de vos chefs des sentimens bien loyaux & bien flatteurs pour moi : recevez-en donc, mon général, non-seulement les expressions de ma reconnaissance par écrit, mais même une foible marque de mes sentimens, que je charge le colonel Seranini de vous remettre avec cette lettre, afin que vous vous souveniez quelquefois de moi. Adieu, mon général, & je vous renouvelle les assurances de l'estime & de l'amitié avec lesquelles je suis,

Votre affectionné,

Signé, FERDINAND.

AUTRICHE.

De Vienne, le 24 juillet (1^{er} thermidor).

L'armistice conclu en Allemagne est regardé ici comme l'avant-coureur d'une paix générale. On assure que les cours de Pétersbourg & de Berlin se sont interposées comme médiatrices, & qu'elles se sont prononcées à ce sujet, de manière à faire espérer une paix solide & durable. Cet heureux

espoir a déjà influé sur le crédit public ; les effets à la bourse ont haussé depuis quelques jours de 5 à 6 pour 100. Cependant on ne néglige aucuns moyens pour être en état de continuer, s'il le faut, la guerre avec énergie ; nos armées vont être mises au grand complet ; le recrutement se poursuit avec une activité extraordinaire ; un grand nombre de jeunes gens s'enrôlent volontairement. Il a été aussi publié en Hongrie une lettre circulaire pour un armement général.

Il y a de grands mouvemens parmi les troupes russes qui se trouvent sur nos frontières.

A L L E M A G N E.

D'Augsbourg, le 28 juillet (9 thermidor).

M. le baron de Keller, major autrichien, arriva ici avant-hier au soir avec des dépêches du général Kray pour le général en chef de l'armée française. Après avoir fait lecture de ces dépêches, Moreau témoigna sa satisfaction sur leur contenu ; & fit l'accueil de plus distingué à M. de Keller. Ce dernier est reparti hier à huit heures du soir avec la réponse du général français.

On écrit de Munich que le général Moreau, avant de quitter cette ville, a reçu de la cour de Berlin des dépêches dont le contenu est très-favorable à la Bavière.

Suivant les lettres d'Alt-Oettingen, où se trouve le quartier-général de M. de Kray, il arrive de l'intérieur des états autrichiens de nombreux renforts pour l'armée impériale.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 29 juillet (10 thermidor).

Action de la banque, 165, 166. — Trois pour 100 consolidés, 64 $\frac{1}{2}$. — Pour août, 65, 65 $\frac{1}{2}$. — *Omitum*, 4 $\frac{3}{4}$.

M. Ellesworth, l'un des messagers de sa majesté, est arrivé au département du lord Grenville avec des dépêches de lord Minto, notre ambassadeur à Vienne. Il fut tenu, aussitôt après leur réception, un conseil formé de tous les membres du cabinet, pour délibérer sur leur contenu.

Vendredi dernier, les vaisseaux de sa majesté, *la Nemesis*, *la Prévoyante*, *l'Arrow* & *le Nil*, ayant rencontré à la hauteur d'Ostende la frégate danoise *la Franda*, capitaine Virabbe, avec six bâtimens sous son escorte ; *la Nemesis* voulut faire visiter les navires danois : le capitaine Virabbe prévint le commandant anglais qu'il feroit feu si quelque chaloupe s'approchoit de son convoi. Cet avis n'ayant produit aucun effet, un combat très-vif s'engagea entre *la Franda*, d'une part, *la Nemesis* & *l'Arrow* de l'autre. Au bout de 25 minutes, la frégate danoise amena son pavillon. Elle avoit huit hommes tués & un grand nombre de blessés. *La Nemesis* & *l'Arrow* eurent quatre hommes tués & plusieurs blessés. La frégate & les bâtimens ont été conduits samedi à Déal ; il n'est permis à aucun bateau de s'en approcher. Le capitaine Baker, commandant de *la Nemesis*, a porté à l'amirauté la nouvelle de ce fâcheux événement. Les circonstances en sont parfaitement semblables à celles de la capture du grand convoi suédois. Ainsi, la sentence que prononcera le conseil-privé décidera en même tems ces deux causes de commerce. Les seuls ports dont nous ayons l'entrée libre sur la côte occidentale de l'Europe, appartenant presque tous aux puissances du Nord, ce n'est point par leur force relative que l'importance de leur amitié peut se mesurer.

On mande de Portsmouth que tout paroît-il indiquer une paix prochaine, que l'artillerie avoit ordre de débarquer ;

mais que cet espoir n'a pas été long : les ordres ont de nouveau été donnés aux bâtimens de transports de se rendre de suite à Southampton pour prendre à bord les troupes campées à Nelley. Les mêmes ordres ont enjoint à l'artillerie de rester sur les bâtimens.

Chambre des pairs. — Séance du 29 juillet.

Sa majesté s'est rendue aujourd'hui à la chambre, un peu avant quatre heures : s'étant assise sur son trône avec la solennité accoutumée, sir Francis Molyneux, huissier de la baguette-noire, fut envoyé, avec un message de sa majesté, à la chambre des communes pour lui ordonner de se rendre dans la chambre des pairs. En conséquence de ce message, l'orateur accompagné des membres de la chambre des communes ; se rendit à la barre de la chambre des lords, & adressa à sa majesté un discours d'usage.

Sa majesté termine la session par le discours suivant :

Milords et messieurs,

« En mettant fin à cette laborieuse session du parlement, je dois vous exprimer le sentiment que j'éprouve pour la diligence & la persévérance avec lesquelles vous vous êtes appliqués aux différens objets d'intérêt public, qui ont été soumis à vos délibérations. C'est avec une satisfaction particulière que je vous félicite sur le succès des mesures que vous avez prises pour effectuer l'union entière de mes royaumes de la Grande-Bretagne & de l'Irlande.

« Je considérerai toujours cette grande mesure, depuis long-tems l'objet de mes vœux les plus ardens, comme l'événement le plus heureux de mon regne, persuadé que rien ne peut aussi efficacement contribuer à faire participer mes sujets irlandais à tous les bienfaits de la constitution britannique, & à établir, sur les plus solides fondemens, la prospérité & la puissance de tout l'empire. C'est avec la plus grande douleur que j'ai été le témoin des maux que la rareté prolongée des grains a fait souffrir à mon peuple ; mais je me flatte que, grâce à la bénédiction de la Providence, on peut maintenant s'attendre, avec raison, que la prochaine moisson apportera un secours prompt & efficace. »

Messieurs de la chambre des communes,

« Je vous fais mes remerciemens particuliers pour le zèle & la libéralité avec lesquels vous avez pourvu aux différens besoins du service public. Je regrette profondément la nécessité de ces sacrifices répétés de la part de mes sujets ; mais ils sont indispensables pour la préservation de nos plus chers intérêts ; & c'est une grande consolation d'observer que, nonobstant la durée des charges extraordinaires, le revenu, le commerce & les ressources de notre patrie sont plus florissans que jamais, & dans un état d'augmentation progressive. »

Milords et messieurs,

« Le cours de la campagne sur le continent a, par un soudain revers, trompé les espérances que la situation des affaires, au commencement de cette même campagne, paroissoit devoir pleinement justifier, & a malheureusement exposé de nouveau une partie considérable de l'Europe à ces calamités & à ces dangers, dont elle avoit été depuis peu délivrée par les brillans succès de mes alliés.

« Quelque fâcheux que soient ces événemens, ce sera toujours pour moi l'objet d'une juste satisfaction de songer que, dans le cours de cet important débat, mes efforts & ceux de mon parlement ont été employés sans relâche au maintien de nos propres droits & de nos propres intérêts, aussi bien qu'à secourir les autres puissances & à les aider à la défense des libertés de l'Europe.

« Malgré les vicissitudes de la guerre, votre constance & votre fermeté ont produit sur la situation générale des affaires, les effets les plus avantageux, les plus importants & les plus durables ; la détermination manifestée par votre conduite & vos récentes déclarations, me fournira les moyens les plus sûrs de pourvoir, conjointement avec mes alliés, aux intérêts généraux, & d'assurer, dans toutes les circonstances, l'honneur de ma couronne, le bonheur de mes sujets, la sécurité & la prospérité de toutes les parties de l'empire britannique. »

Alors le lord chancelier, par l'ordre de sa majesté, dit :

Milords et messieurs,

« C'est la volonté royale & le plaisir de sa majesté, que ce parlement soit prorogé au mardi, septième jour d'octobre prochain, pour être alors ici rassemblé ; & ce parlement est, en conséquence, prorogé au mardi, septième jour d'octobre prochain. »

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
ARMÉE DU RHIN.

Extrait d'une lettre d'un employé supérieur.

Augsbourg, le 9 thermidor an 8.

M. de Cetto, ci-devant ministre de l'électeur de Bavière à Paris, est venu aujourd'hui, accompagné de M. Harnier, chargé d'affaires du roi de Prusse à Munich, pour obtenir du général en chef une diminution de la contribution de 8,000,000, imposée sur la Bavière. Le général Moreau prouvera encore, dans cette occasion, & l'intérêt que le gouvernement français prend à l'électeur, & le cas qu'il fait de l'appui que le roi de Prusse offre dans ces circonstances à la Bavière.

Le citoyen Laquante, ci-devant secrétaire de légation en Suisse, près le citoyen Barthelemi, est ici ; il va à Munich & à Ratisbonne, pour ses affaires domestiques, à ce qu'il assure ; mais il y a des personnes qui croient qu'il est chargé d'une mission diplomatique.

La haine contre l'Angleterre se manifeste de toute part en Allemagne, dans les châteaux comme dans les cabanes ; on s'indigne à la pensée de tous les crimes que le ministère anglais a versés sur l'Allemagne. Les soldats autrichiens, comme les officiers, savent que c'est le parti anglais qui dominoit jusqu'à présent le cabinet de Vienne, & qui entretenoit l'empereur à la guerre.

De Paris, le 18 thermidor.

Dans la nuit du 16 au 17 de ce mois, vers une heure du matin, le feu s'est manifesté au grand hospice de l'Humanité (l'Hôtel-Dieu).

Le préfet s'y est transporté à l'instant avec un adjudant-général de l'état-major de la place & les pompiers.

Le feu avoit pris dans la cheminée de la grande cuisine, & sortoit avec violence à l'extérieur ; le vent avoit porté des étincelles sur un comble voisin dépendant de la même maison, & qui s'étoit embrasé.

Le préfet de police a fait couper les chevrons ; & les soins, le zèle, l'activité des pompiers & des citoyens, arrivés pour porter des secours, ont arrêté, dans son principe, un incendie qui pouvoit avoir les conséquences les plus funestes.

À trois heures du matin, tout étoit éteint, & il n'y avoit plus lieu à la moindre inquiétude.

— Le premier consul a décerné une grenade d'honneur au citoyen Denis, brigadier du 3^e régiment d'artillerie légère, & des fusils d'honneur aux citoyens Nicolas Lefebvre, sapeur au 3^e bataillon ; Janniere, fusilier à la 8^e demi-brigade de ligne ; Bellamont, caporal des carabiniers à la 10^e demi-brigade d'infanterie légère ; & Charles Guerin, chasseur à la même demi-brigade, qui se sont distingués par des actes de bravoure dans différens combats à l'armée du Rhin.

— Un arrêté des consuls, du 16 de ce mois, porte qu'il sera formé quatre nouvelles demi-brigades de gendarmerie à pied pour le département d'Ille & Vilaine.

— Le ministre de la guerre a écrit le 5 de ce mois au général Gillot, commandant la 4^e division militaire, pour lui annoncer l'intention du premier consul, que les prisonniers russes soient traités avec les égards particuliers dus au courage malheureux. Il ajoute, que le premier consul, croit donner une preuve de sa considération pour les officiers de cette nation, en les autorisant à venir à Paris & à y séjourner aussi long-tems qu'ils le trouveront agréable : il veut même qu'ils soient instruits qu'ils les verra avec plaisir.

— Le citoyen Lasalle, ex-membre du bureau central de Paris, & membre de la commission pour les radiations de la liste des émigrés, vient de donner sa démission.

— Le général de brigade Delarue, commandant au Mans, ayant été instruit qu'un nommé Dardeville, ancien chef de chouans, avoit réuni plusieurs individus avec le projet d'arrêter une diligence allant du Mans à Paris, & qui étoit chargée de 25,000 francs, fit cerner, par la gendarmerie, le hameau de Telache. Mais tous les brigands n'étoient pas encore réunis. Il n'y en avoit que six qui ont voulu faire résistance. Le chef des brigands Dardeville a été tué ; les cinq autres ont été pris & traduits au conseil militaire.

— Molé est en ce moment à Bordeaux, où il a déjà joué plusieurs fois.

— Il a été défendu à Vienne, sous les peines les plus sévères, de s'entretenir des affaires de guerre & des négociations de paix : en vertu de ce décret de l'empereur, plusieurs personnes ont déjà été arrêtées.

— Des lettres de Pétersbourg portent que Paul I^{er} a refusé d'admettre à son audience particulière M. de Rosenkrantz, nommé par sa majesté danoise pour remplacer le baron Demblome, son envoyé extraordinaire près la cour de Russie.

— Le débordement de l'Euphrate a occasionné une maladie épidémique, qui, dans le cours de deux mois, a enlevé 12,000 personnes dans les villes de Bassora & de Korin.

— Une maladie pestilentielle a causé une grande mortalité à Tonquin & dans ses environs, & les provinces intérieures ont été presque entièrement dépeuplées par la famine.

CONSEIL D'ÉTAT.

Séance du 18 thermidor.

Cette séance a commencé à midi ; elle a été présidée jusqu'à deux heures par le second consul, & ensuite par le premier consul, les deux autres présens.

La section de législation a fait un rapport sur le renvoi fait, par les consuls, d'un rapport du ministre de la justice sur un référé du juge-de-peace de la section de l'Homme-Armé, relatif à une plainte des citoyens Gratiot & Péries contre le citoyen Lagarde, secrétaire des consuls.

Le conseil a déclaré qu'il n'y a pas lieu à délibérer.

Plusieurs projets de loix & de réglemens ont été discutés & ajournés aux séances suivantes.

Nota. Après la séance, le premier consul est parti pour sa campagne.

VARIÉTÉS.

Au Rédacteur du Publiciste.

On a soumis au parlement d'Angleterre un plan de bill pour ériger en corporation une compagnie qui propose de se charger de la fabrication de la farine & du pain pour Londres. Les débats qui ont eu lieu sur ce sujet à la chambre des pairs, le 21 juillet, ont offert des détails très-intéressans sur l'état de la culture en Angleterre & sur les principes même du commerce des grains. Le comte de Liverpool, l'un des hommes de ce pays les plus éclairés sur l'économie politique, a répandu de grandes lumières sur ce sujet. Le *Moniteur* a rendu compte, avec beaucoup de détails, de la séance du 21 ; mais il n'en a pas cité les circonstances qui me paroissent les plus instructives. Je vais y suppléer.

« Il est bien connu, dit le comte de Liverpool qui approuvoit le projet de bill, que depuis plusieurs années

» Il ne croit pas dans le pays assez de bled pour la subsistance de ses habitans, malgré les améliorations continuelles qui se sont faites dans l'agriculture & le grand nombre de communes qui ont été encloses & mises en culture chaque année. Cela ne peut être attribué qu'à un accroissement de population & à une augmentation d'aisance dans le peuple. C'est une observation générale, qu'à mesure que les états se polissent & s'enrichissent, il s'y opère une augmentation proportionnée dans la consommation du bled. C'est ce qui se prouve par l'histoire de tous les pays du monde. A mesure que l'ancienne Rome s'éclaira & s'agrandit, & que le peuple commença à jouir des commodités de la vie, & même à connoître les jouissances du luxe, il n'y eut plus en Italie assez de bled pour le nourrir. On fut obligé d'en faire venir d'abord de Sicile, ensuite d'Afrique. Tel est aujourd'hui l'état de la Grande-Bretagne, qu'il est indispensable d'y importer du bled étranger, ce qui dans les tems de disette, renchérit beaucoup le prix de cette denrée, & par là aggrave la misère du pauvre. Il en résulte alors qu'il est même impossible d'élever le prix de la main-d'œuvre assez haut pour procurer à la classe laborieuse une subsistance suffisante.

» Ainsi nous avons été obligés d'importer cette année environ 700,000 *quarters* de bled pour le quels nous avons dû payer à l'étranger la somme effrayante de 5 millions 60 mille livres sterling (plus de 122 millions de France). C'est une perte de numéraire, qu'aucun pays ne pourroit supporter. Le mal a toujours été croissant. Depuis 40 ans, j'ai observé que tous les cinq ans la quantité de bled importé étoit constamment plus considérable que les cinq années précédentes. Notre commerce, il est vrai, a acquis un accroissement sans exemple; mais tous les avantages que nous avons pu retirer de cette étonnante prospérité, sont contre-balancés par l'énorme écoulement de numéraire que produit l'importation des grains.

Ce calcul, effrayant, en effet, pour les Anglais, mérite bien aussi de fixer l'attention des étrangers.

Le noble lord répond ensuite aux objections qu'on fait contre le bill. « On prétend, dit-il, qu'il seroit contraire à la liberté du commerce. Le D^r. Adam Smith a mis à la mode cette phrase, & depuis la publication de son livre, cette liberté de commerce est dans la bouche de tout le monde. Mais c'est une doctrine qu'on entend bien peu, & que le docteur lui-même a poussée beaucoup trop loin. J'ai l'a connu, & je l'estime infiniment; il n'avoit consulté sur son ouvrage, & en plusieurs points j'ai pris la liberté de différer de son opinion. Il avoit emprunté une partie de sa doctrine des économites français, classe d'écrivains dont les opinions sur le commerce ne seroient pas moins dangereuses pour la prospérité du nôtre, si elles étoient adoptées, que les opinions de leurs politiques modernes sur la liberté, ne l'auroient été pour notre bonheur social, si elles avoient triomphé.

» Il n'y a aucune branche de commerce qui n'ait besoin de réglemens; & aucune n'en a autant besoin que le commerce des choses nécessaires à la vie. On peut résister d'acheter une maison ou un carrosse, si le prix en est au-dessus de ses moyens ou de sa fantaisie; mais il faut

» acheter du pain, quelque prix qu'il coûte; à cet égard, l'acheteur est un esclave & le vendeur est son tyran. Je desire donc que la législation vienne au secours de l'opprimé contre l'oppresser.

En citant ce passage, je n'ai garde d'en approuver l'esprit, mais je ne tenterai pas de le réfuter. Ce que dit ici le comte de Liverpool, sur le commerce des grains, a été discuté dans cent ouvrages d'économie politique, qui paroissent, il est vrai, fort peu lus aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, les raisonnemens du lord anglais n'ont pas plus d'autorité que ceux d'un autre; mais ses calculs ont plus de poids.

Avant de terminer cette lettre, je releverai quelques inexactitudes que je crois appercevoir dans l'extrait que donne aujourd'hui le *Moniteur* du discours du lord Liverpool. J'y lis qu'il a été importé en Angleterre 893,302 sacs de bled, qui correspondent à une somme de cinq millions sterl., & qu'on a payé en une seule année 5,600,000 liv. sterl. pour cet objet. Je trouve dans les papiers anglais, que le lord Liverpool ne parle point de sacs, mais de *quarters*, & je n'y trouve pas non plus le même nombre de sacs ou de *quarters*. On peut comparer l'extrait que j'ai donné plus haut. Je vois par un passage postérieur, où l'on rend compte du discours du comte Stanhope, qu'on traduit 400,000 *quarters* par 400,000 sacs; mais un sac n'est pas un *quarter*. Les anglais mesurent le bled par *quarters* & la farine par sacs. Le *quarter* est composé de huit boisseaux (*bushel*), pesant chacun de 56 à 60 livres, poids de marc français.

Le *Moniteur* fait dire aussi au comte Liverpool: la Grande-Bretagne ne produit point assez de grains pour la nourriture & le nombre des nouvelles *cljures*. Comme cette phrase ne forme aucun sens, je pense qu'il y a une faute d'impression.

On croit aussi dans le *Moniteur* que ces mots anglais, *standard wheaten bread* désignent une espèce de pain commun; on se trompe: cela signifie règle du prix du pain de froment. Cette règle est un tableau où le prix du pain est fixé à un taux constamment proportionné au prix du grain au marché.

J'espère que l'auteur de l'article du *Moniteur* n'attribuera pas ces remarques au misérable plaisir de critiquer: je n'ai voulu que prévenir de fausses notions sur un sujet où la précision de l'énoncé peut seule conduire à un résultat utile.

D. D.

Bourse du 18 thermidor.

Rente provisoire, 25 fr. 58 c. — Tiers consol., 56 fr. 60 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 55 c. — Bons d'arrérage, 84 fr. 00 c. — Bons pour l'an 8, 85 fr. 25 c. — Syndicat, 65 fr. 00 c. — Coupures, 67 fr. 00 cent.

Physiologie végétale, contenant une description des organes des plantes, & une exposition des phénomènes produits par leur organisation; par Jean Senebier, membre associé de l'Institut national des sciences & arts, de plusieurs académies & sociétés savantes, & bibliothécaire à Genève; 5 vol. in-8°. bien imprimés sur papier azuré. Prix, 21 fr. & 25 fr. franc de port. A Paris, à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi, n°. 1251.

Le mérite de cet ouvrage & la réputation de son savant auteur sont au-dessus des éloges. Le citoyen Senebier y a travaillé pendant dix ans. Il est le fruit des recherches les plus pénibles & de ses longues expériences. Il étoit attendu depuis long-tems par tous ceux qui s'adonnent à la botanique & à l'agriculture.